

Mars 2009

Noël OBOTELA Rashidi

REP. DEM DU CONGO

Assemblée Nationale : le « tsunami » évité

Pendant près de deux mois, on a suivi avec beaucoup d'intérêt la « vraie-fausse » fronde parlementaire provoquée par les déclarations du 21 janvier 2009, de M. Vital Kamerhe, alors Président de l'Assemblée Nationale. Celui-ci avait émis un avis sur le déploiement des troupes rwandaises sur le sol congolais : « *Maintenant que vous me dites que les troupes rwandaises sont entrées au Congo, je préfère croire que c'est faux. Si c'est vrai, c'est tout simplement grave !* ».

Les propos de Kamerhe ont été, selon les députés de l'Alliance de la Majorité Présidentielle (AMP), « *de nature à jeter le trouble dans les esprits des populations congolaises, en général, et celles de l'Est du pays, en particulier, et à les soulever contre le Gouvernement et le Président de la République* ».

Ces députés ont ainsi réitéré, le 15 mars 2009, l'appel à la démission de M. Kamerhe. Rappelons que ses collègues du Bureau ont été poussés, l'un après l'autre, à la démission. Ainsi, la rentrée parlementaire de mars 2009 était attendue avec appréhension.

Le bras de fer Kamerhe-AMP longtemps entretenu va se terminer, le 25 mars 2009, devant 404 députés présents lors de la séance solennelle. M. Kamerhe s'est expliqué en apportant quelques éclaircissements : « *Je n'avais pas démissionné pendant les vacances parlementaires comme mes collègues membres du Bureau (...). Je ne me souviens pas, à ce jour, avoir reçu l'information du Gouvernement sur l'Accord signé avec le Rwanda (...). C'est une obligation constitutionnelle du Gouvernement et non du Président de*

Historien, Professeur à l'Université de Kinshasa.

la République ». S'insurgeant contre le mélange de genre, il dit encore : « *Je n'ai jamais compris comment on est arrivé à y mêler le Président de la République, chef de ma famille politique, et à créer artificiellement un problème entre lui et moi* ».

Ayant démissionné, et attendant l'élection du nouveau Bureau, son équipe va continuer d'expédier les affaires courantes.

L'après-Kamerhe, c'est d'abord les tractations pour la constitution d'un Bureau et surtout pour le choix de son remplaçant dont on se demande s'il sera à la hauteur des enjeux et défis. L'après-Kamerhe consiste aussi à prendre date avec l'histoire. Les événements pourraient-ils donner raison à une certaine opinion qui prend l'ancien Président de l'Assemblée Nationale à témoin. L'affaire Kamerhe pourrait provoquer des fissures au sein de la majorité. Alors qu'il y a un grand malaise à l'Assemblée Nationale, la diplomatie congolaise, elle, relève la tête.

La diplomatie congolaise renaît-elle de ses cendres ?

Les opérations militaires conjointes menées à l'Est et au Nord-Est respectivement par les armées rwandaise et congolaise, d'une part, et ougando-congolaises, de l'autre, ont semblé ouvrir la voie au dégel des relations diplomatiques entre la RD Congo et ses deux voisins. Le Secrétaire Général de l'ONU en a fait écho lors de la visite effectuée, *début mars 2009*, à Kigali.

Le *18 mars 2009*, le ministre congolais des Affaires étrangères, M. Alexis Thambwe Mwamba, a annoncé la normalisation des relations diplomatiques avec le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda. La RD Congo a décidé de rouvrir ses ambassades dans ces trois pays. Déjà, le *4 mars 2009*, les Présidents Kabila et Museveni ont eu une rencontre à Kasindi (Nord-Kivu) en vue d'évaluer les opérations conjointes menées au Nord-Est du pays sur la base de l'Accord de Ngurdoto (Tanzanie). Un protocole d'accord a été signé. Il a porté notamment sur l'exploitation de l'électricité de l'Ouganda pour desservir Beni, Butembo, Lubero et Aru, et sur l'échange des expériences relatives à l'exploitation du pétrole dans le Lac Albert.

Entre la RD Congo et ses voisins, la détente est à l'ordre du jour. La ministre rwandaise des Affaires étrangères, Mme Rosemary Museminali, a foulé, le *27 mars 2009*, le sol congolais. Cette visite mérite d'être épinglée si on se réfère aux événements de 1998 et leurs conséquences sur les relations entre les deux pays. Le communiqué conjoint fait à l'issue de cette visite indique notamment que les troupes rwandaises traqueront les FDLR partout sur le territoire de la RD Congo. D'aucuns n'hésitent pas à soutenir que « le Congo est sous tutelle rwandaise ! ».

La Belgique et la RD Congo ont aussi pris la résolution de tourner la sombre page dans leurs relations. Après une série de brouilles, les deux pays ont décidé de normaliser leurs relations. Selon un communiqué officiel, du *24*

mars 2009, fait par M. Karel De Gucht, ministre belge des Affaires étrangères, Bruxelles a agréé la nomination de M. Mova Sakanyi en qualité d'Ambassadeur de la RD Congo en Belgique. La procédure relative à l'ouverture des consulats fermés est amorcée.

Le mois de *Mars* s'est clôturé, sur le plan diplomatique, par la visite-éclair du Président français, M. Nicolas Sarkozy. Durant quelques heures passées à Kinshasa, le 26 *mars 2009*, il a prononcé un important discours devant le Parlement congolais. Il a notamment appelé la RD Congo et ses voisins à la mise en place d'une coopération économique régionale en vue de donner un « nouvel élan » autour de « projets fédérateurs » dans plusieurs domaines. Les décideurs et les acteurs politiques congolais ont-ils saisi la profondeur de ce message ?

La dynamique de cette diplomatie tiendra-t-elle longtemps face aux aléas de la politique interne de la RD Congo ? Les avancées ainsi enregistrées ne se mueront-elles pas en des effets d'annonce ?

La paix, mais à quelle(s) condition(s) ?

Fin 2008 et début 2009, le Haut-Uele (Province Orientale) et le Nord-Kivu ont connu la présence des troupes ougandaises (à la poursuite des rebelles de la LRA) et rwandaises (traquant les Interahamwe et les FDLR). Si le contingent rwandais s'est retiré en *février*, les Ougandais l'ont fait à la *mi-mars*. Ces opérations conjointes avec les FARDC ont permis de réduire, tant soit peu, les capacités de nuisance de ces deux rébellions. Malheureusement, cela a entraîné des conséquences néfastes sur les populations civiles.

En dépit des coups leur assénés, les rebelles de la LRA se sont dispersés à travers la région. Ils se sont mis à tuer les populations et à incendier les habitations, surtout dans le Territoire de Dungu. Des pillages et des violences à l'égard de femmes ont été aussi enregistrés. Le retrait des troupes ougandaises ne met pas fin, comme on le voit, à la traque de la LRA.

Au Nord-Kivu, les exactions entre les civils et les humanitaires n'ont pas cessé. Les populations déplacées ont du mal à se stabiliser malgré l'accalmie notée ces temps-ci. Comme le soutient le député national Justin Bitakwira : « *L'opération militaire conjointe n'a été qu'un grain de sable dans la mer, par rapport à l'insécurité qui règne dans le Nord-Kivu, en général, et dans le Sud-Kivu, en particulier* ».

La rencontre à Kinshasa des ministres des Affaires étrangères du Rwanda et de la RD Congo a permis de mettre sur pied une nouvelle stratégie de lutte contre les FDLR. Kinshasa et Kigali ont mis l'accent sur l'impérieuse nécessité de poursuivre les ex-FAR, les Interahamwe et les FDLR partout à travers le territoire congolais. Ainsi, le front contre les FDLR, limité jusque-là au Nord-Kivu, s'est considérablement élargi !

Dans sa récente adresse à la population de Goma, chef-lieu du Nord-Kivu, le 9 mars 2009, le Président Joseph Kabila espère qu'« *avec la paix, les Cinq chantiers vont démarrer au Nord-Kivu* ». Toujours à Goma et à la sortie de l'audience lui accordée par le Chef de l'Etat Joseph Kabila, M. Louis-Michel, Commissaire européen au Développement et à l'Aide humanitaire, a reconnu que « *sans la paix, il est impossible de mettre en marche les Cinq chantiers...* »

Lors du Conseil des ministres tenu le 10 mars 2009 à Goma, le Gouverneur de cette Province a relevé notamment l'activisme des groupes armés étrangers et nationaux au Nord-Kivu. Le Gouvernement a décidé de mettre les moyens conséquents à la disposition de la Défense Nationale pour affronter ce défi. Par ailleurs, selon l'annonce faite, le 11 mars 2009, la MONUC et les FARDC mèneront des opérations conjointes contre les FDLR. Le transfèrement de Laurent Nkunda, détenu au Rwanda depuis le 22 janvier 2009, demeure toujours d'actualité.

La paix ne peut se concevoir en dehors d'une Force de dissuasion. D'où la nécessité de restructurer l'armée congolaise. Le brassage et le mixage ont démontré leurs faiblesses sur le plan de l'intégration. L'Union Européenne semble engagée à soutenir le Gouvernement dans la réforme des FARDC et de la Police Nationale. Cet appui porte sur la formation, la réorganisation et l'équipement. Malheureusement, l'engagement de l'Union Européenne n'a pas inscrit à son agenda la construction des casernes et le cantonnement des troupes. Toutefois, étant donné la normalisation des relations avec la Belgique, il y a espoir de voir le renforcement de la coopération militaire.

La paix, c'est aussi le respect des droits humains. Intervenant devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève, le 17 mars 2009, M. Walter Kälin, expert de l'ONU, a estimé que « la situation des droits humains restait très inquiétante » et s'était même détériorée depuis une année. Curieusement, le Conseil a rejeté, le 27 mars 2009, les amendements de l'Union Européenne concernant la nomination d'un expert pour une durée d'un an !

La paix, c'est enfin la défense de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale. Sur ce point, des problèmes demeurent. Dans le Bas-Congo, les Forces Armées Angolaises ont occupé, depuis le 27 mars 2009, les villages de Sava Ina et Kuzi. Ces deux villages sont situés dans le Secteur de Gombe Sud (Territoire de Mbanza-Ngungu). Est-ce la reprise de la guerre des bornes déjà enregistrée il y a un an au Sud de la Province du Bandundu ? Les deux Gouvernements préconisent, heureusement, une solution diplomatique.

Il serait illusoire de parler de paix lorsque la protection de l'intégrité du territoire et de la souveraineté nationale n'est pas assurée. Ce serait déshonorer tous ceux qui ont combattu pour l'indépendance dont certains sont presque oubliés aujourd'hui.

Kasa-Vubu, l'icône oubliée ?

Rares sont ces Congolais qui se souviennent de la date du 24 mars 1969, celle qui a vu Joseph Kasa-Vubu tirer sa révérence à Boma. Une commémoration discrète a toujours marqué l'anniversaire de sa mort. Petit à petit, le souvenir du premier Président de la République Démocratique du Congo tend à s'estomper dans la mémoire collective.

Profitant de la commémoration de l'anniversaire de sa mort encore une fois dans la discrétion, le Professeur Pamphile Mabiala Mantuba-Ngoma de l'Université de Kinshasa s'est efforcé de rappeler le souvenir de l'illustre disparu. Dans un exposé sur « *L'actualité de la pensée de Joseph Kasa-Vubu face aux défis de la gouvernance du Congo* », il a rappelé l'éthique financière de certains évolués, la moralisation de la gouvernance de l'Etat, l'éthique financière des régimes qui se sont succédé, de 1965 à 2009.

De son vivant, cet homme exhortait souvent les détenteurs d'un mandat public à tenir compte du sens de l'intérêt général. Il a été un modèle de transparence et d'honnêteté. Ayant été totalement prise en charge par l'Ethiopie lors de la Conférence constitutive de l'OUA, en mai 1963, la délégation qui l'accompagnait, fut obligée de reverser les frais de mission au Trésor public !

Kasa-Vubu fut aussi un homme simple. Par exemple, son « intrusion » au Collège Boboto un jour. Il s'y était rendu, en tant que parent, assister à une réunion !

Comme le suggère le Prof. Mabiala, « *Joseph Kasa-Vubu comme tous les pionniers de l'indépendance, était un homme avec ses défauts et ses qualités, mais la mémoire collective congolaise doit trouver en lui un modèle d'homme d'Etat honnête et soucieux du bien commun* ». Ce type d'homme, la RD Congo en a besoin au moment où la crise financière frappe à ses portes.

La crise financière sur fond de marasme permanent

Les conséquences directes ou indirectes de la crise financière mondiale commencent à se faire sentir en RD Congo. Déjà en janvier et février 2009, le marché de change a connu de sérieuses perturbations. Cette dépréciation du franc congolais face au dollar américain persiste. Cette situation s'explique notamment par la rareté des devises étrangères sur le marché et par la chute brutale des revenus pétroliers et miniers.

Rappelons que le taux d'inflation pour 2008 a atteint les 27 %. La surchauffe enregistrée en janvier et février 2009 fait craindre, pour la fin 2009, une inflation à trois chiffres. Le Gouvernement a l'obligation de mobiliser les recettes et de les affecter judicieusement. Pour ce faire, il doit mettre fin à la prédation et aux dépenses ostentatoires. Sinon, la population en pâtirait davantage.

(¹) Cfr *Congo-Afrique*
(mars 2009) n° 433,
p. 236.

Face à ce tableau dont les indicateurs sont au rouge, le Gouvernement a tendu la main à ses partenaires traditionnels. Il a obtenu en mars, les sommes annoncées dans notre chronique précédente (¹). La Banque Mondiale a consenti une enveloppe de 100 millions USD au titre d'un Projet d'urgence pour atténuer les effets de la crise financière. Un autre ballon d'oxygène est parvenu à la RD Congo à l'issue de la rencontre conjointe avec le FMI, tenue, les 10 et 11 mars 2009 à Dar-es-Salaam (Tanzanie). Le FMI a promis le déblocage de 200 millions USD pour aider la RD Congo à faire face à la crise. Par ailleurs, les perspectives d'un nouvel accord avec cette institution se profilent à l'horizon. Toutefois, la RD Congo devra procéder au réajustement des contrats chinois suite aux injonctions du FMI. Entre-temps, le Gouvernement semble divisé quant à la révisitation de ces contrats chinois.

La RD Congo bénéficie d'autres appuis. Dans le cadre de son Plan global 2009, le pays va recevoir 45 millions d'euros d'aide humanitaire destinée principalement à plus de 350.000 personnes déplacées à cause du conflit à l'Est. Ces guerres en cours en Afrique centrale ont entraîné d'autres menaces. C'est dans ce cadre que le Japon a signé, le 10 mars 2009 à New York, un document avec le Fonds fiduciaire volontaire des Nations Unies pour l'aide dans l'action contre les mines (UNMAS) accordant au Tchad et à la RD Congo une aide non remboursable de 762 millions de Yens, soit 7,6 millions de USD destinés au « Programme pour des activités de déminage dans les pays d'Afrique centrale ».

En dépit de la crise, au moins la Coupe
en football

Les Congolais ont oublié, le 8 mars 2009, leurs préoccupations socio-économiques. Juste le temps de fêter la Coupe du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) remportée par les *Léopards* face aux *Black Stars* du Ghana. Un tel exploit a été réalisé 35 ans après les succès de 1968 et 1974. La journée du 9 mars 2009 a été déclarée « chômée et payée ».

Le Président de la République a promis d'offrir à chaque joueur et chaque membre de la délégation une Jeep « Prado » et une enveloppe.

AFRIQUE

Le CAMEROUN et l'ANGOLA sont les deux pays choisis par le Pape Benoît XVI pour sa première visite en Afrique. Du Cameroun où il a séjourné, du 17 au 20 mars 2009, le Souverain Pontife s'est rendu, le même 20 mars 2009, en Angola où il est resté jusqu'au 22 mars.

La GUINEE-BISSAU a connu deux événements macabres : la liquidation, le 1^{er} mars 2009, du Chef d'Etat-Major Batista Tagmé Na Waié à la suite d'une attaque contre son Quartier Général, et l'assassinat, le 2 mars 2009, par des militaires non identifiés, du Président Joao Bernardo Vieira soupçonné d'être l'instigateur de l'assassinat du Chef d'Etat-Major.

A MADAGASCAR, le Président Ravalomanana a démissionné, le 17 mars 2009, et a confié le pouvoir à un « directoire militaire ». Cet organe non institutionnel a immédiatement rejeté cette offre et a remis le pouvoir à l'opposant Andry Rajoelina, maire destitué d'Antananarivo, âgé de 34 ans. Celui-ci a suspendu, le 19 mars 2009, les activités du Parlement. Un jour auparavant, la Haute Cour constitutionnelle de Madagascar avait entériné son accession à la direction du pays. Réunis, le 30 mars 2009 à Mbabane (Swaziland), les dirigeants membres de la Communauté de Développement d'Afrique Australe (SADC) ont jugé « inacceptable » le changement de régime à Madagascar.

Le NIGER a compté parmi les trois pays visités par le Président français Nicolas Sarkozy. Il y est arrivé, le 27 mars 2009. La France et le Niger ont signé un important accord sur l'exploitation par AREVA à partir de 2012 de la mine d'uranium.

Au SENEGAL, l'opposition a remporté les élections locales organisées, le 22 mars 2009. En dépit de son caractère local, ces consultations ont montré l'érosion de l'audience du pouvoir auprès de l'électorat. Le fils du Président Wade, Karim Wade, quatrième sur la liste de la Mairie de Dakar, n'a pas été élu.

Le Président du SOUDAN, M. Omar El-Béchir, a fait l'objet d'un mandat d'arrêt émis, le 4 mars 2009, par la Cour Pénale Internationale (CPI) pour crimes contre l'humanité. Ce mandat a suscité beaucoup de réactions à travers le monde. Comme pour défier cette même Cour, le Chef de l'Etat soudanais a successivement visité l'Erythrée, l'Egypte et la Lybie. Il a même participé à Doha (Qatar) au Sommet de Ligue Arabe.

Noël OBOTELA Rashidi